



Appel à candidatures Dispositifs de soutien aux jeunes chercheurs

Présentation générale

La Key Initiative Politiques Publiques de Transition (KIPPT) vise à renforcer la visibilité et à favoriser les interactions locales, nationales et internationales des scientifiques de l'I-site de Montpellier dont les travaux en sciences sociales portent sur les politiques publiques de transition. Elle a pour objectif de fédérer ces communautés, de structurer durablement un réseau de recherche et de soutenir les synergies entre équipes. En consolidant l'expertise collective du site, la KIPPT entend également renforcer le lien entre science et société, en jouant un rôle de passerelle entre les chercheurs travaillant sur les politiques de transition et les acteurs publics.

Dans ce contexte, un dispositif spécifique de soutien aux jeunes chercheurs en sciences sociales dont les travaux sont en lien avec les politiques publiques de transition, est mis en place. Il vise à encourager la production scientifique sur les transitions, soutenir les mobilités nécessaires aux enquêtes et à la valorisation des travaux, accompagner l'avancement de la rédaction des thèses et des productions postdoctorales, faciliter la diffusion des résultats auprès des communautés scientifiques nationales et internationales.

Pour cela, ce dispositif comporte deux volets complémentaires :

- 1. Des bourses pour soutenir les projets scientifiques (mission, publication, traduction...)**
- 2. Des séjours ateliers d'écriture pour accompagner la rédaction**

Cet appel s'adresse aux jeunes chercheurs :

- Doctorants,
- Post-doctorants (dans les cinq ans suivant la soutenance),
- Jeunes chercheurs non titulaires (ATER, contractuels, ingénieurs de recherche en CDD),

Les candidats doivent être rattachés à l'Université de Montpellier ou à l'un des organismes partenaires de l'I-Site et être membre d'un laboratoire rattaché au Pôle sciences sociales de l'Université de Montpellier ou à une structure de recherche en partenariat du Pôle (liste disponible via le lien suivant : <https://www.umontpellier.fr/recherche/oles-de-recherche/pole-sciences-sociales>). Pour les doctorants, la direction de thèse doit relever de l'Université de Montpellier ou de l'un des organismes partenaires de l'I-Site.

1. Bourses jeunes chercheurs

Les Bourses jeunes chercheurs ont pour objectif d'accompagner et de soutenir des travaux portant spécifiquement sur les politiques publiques de transition, en apportant un appui financier à différentes étapes du travail de recherche.

Objectifs

Ces bourses permettent de soutenir la réalisation de travaux portant explicitement sur les politiques publiques de transition. Elles peuvent financer :

- **La réalisation d'enquêtes de terrain**, comprenant notamment les déplacements et l'hébergement nécessaire au recueil des données empiriques,
- Des dépenses destinées à **la valorisation internationale des travaux**, telles que la traduction ou la relecture professionnelle en anglais dans la perspective d'une publication ;
- Des déplacements pour **communication orale dans des colloques**, lorsque le sujet de la communication s'inscrit pleinement en lien avec la recherche sur les politiques publiques de transition
- **L'aide à la publication**

Critères d'évaluation

Les projets soumis sont évalués par un comité de sélection désigné par la KIPPT, sur la base de :

- L'adéquation du projet et de son objet aux objectifs de la KIPPT,
- La qualité scientifique de la proposition,
- La pertinence et la cohérence de la demande financière.

Engagements du/de la bénéficiaire

Une fois la bourse attribuée, le lauréat s'engage à :

- Réaliser l'ensemble des dépenses conformément au budget validé, et à engager les dépenses avant le 30 avril 2026
- Transmettre les justificatifs nécessaires selon les règles de gestion de l'Université de Montpellier ou de l'organisme partenaire
- Mentionner le soutien de la KIPPT dans toute communication ou production scientifique issue du financement

2. Séjour d'écriture jeunes chercheurs

Le séjour d'écriture consiste en un temps de retrait dans un environnement calme et stimulant, pensé pour favoriser la réflexion, la concentration et l'avancement d'un travail de rédaction. Il offre une parenthèse structurée, loin des sollicitations habituelles, afin de permettre aux participantes et participants de se consacrer pleinement à leurs objectifs de rédaction. **Le séjour comprend le transport, l'hébergement et les repas.**

Objectifs

Les résidences d'écriture visent à mettre les jeunes chercheurs et chercheuses dans les meilleures conditions pour l'avancement d'un travail rédactionnel identifié : rédaction ou finalisation d'un chapitre de thèse, d'un article scientifique destiné à publication, ou du manuscrit de soutenance

Modalités pratiques

Le séjour est prévu le jeudi 2 et le vendredi 3 avril 2026. Il aura lieu au Domaine de Selhac, à Frontignan. Il sera organisé autour de temps d'écriture accompagné par des professionnels, de temps d'échange sur les productions réalisées et de temps plus informels de discussion collective. Afin d'avancer sur un projet concret d'écriture, les participants doivent arriver en résidence avec des données déjà collectées et analysées, ou un état d'avancement de la rédaction permettant d'atteindre l'objectif du séjour.



Domaine de Selhac, Frontignan

La participation est obligatoire pour toute la durée de la session. Les candidats s'engagent à arriver dès le début du séjour, celui-ci ne pouvant être écourté.

Critères d'évaluation

Les candidatures seront évaluées selon :

- L'adéquation du projet et de son objet aux objectifs de la KIPPT,
- La qualité scientifique de la proposition,
- La faisabilité du projet de rédaction.

Engagements du/de la bénéficiaire

Une fois la bourse attribuée, le lauréat s'engage à :

- Être présent durant l'ensemble du séjour, de l'horaire d'accueil à la clôture du séjour
- Mentionner le soutien de la KIPPT dans toute communication ou production scientifique issue du financement



3. Candidatures

A/ Bourses jeunes chercheurs

Les dossiers devront comporter :

- Le formulaire « Dossier de candidature – Bourse jeunes chercheurs KIPPT » dûment complété
- Un CV académique,
- Des devis pour les différentes dépenses,
- Pour les demandes liées à une communication orale, la notification d’acceptation par le colloque.

B/ Résidence atelier d’écriture

Les dossiers devront comporter :

- Le formulaire « Résidence d’écriture - jeunes chercheurs KIPPT » dûment complété
- Un CV académique

Calendrier

- **Dépôt des candidatures** : jusqu’au 12 janvier 2026 inclus
- **Notification des résultats** : 16 janvier 2026

Afin de respecter le calendrier budgétaire, les dépenses liées aux prestations (traductions, accompagnement, etc.) devront nécessairement être engagées avant le 30 avril 2026.

Dépôt

Les projets doivent être transmis, au format PDF, avant la date de clôture de l’appel à projets, soit le 12 janvier 2026. Le fichier PDF doit être nommé ainsi : KIPPT_Nom.pdf, à l’adresse tiffany.matias@umontpellier.fr

